

REGLEMENT DU JEU INTERNET
« CLUB EUROPE 1 »
2015/2016
Additif N°19

LAGARDERE NEWS organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Jeu Club Europe 1 » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit règlement pour la Période de Jeu du 11 mai 2016 à 00h01 au 9 juin 2016 à 23h59.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

▪ **pour l'application des articles 3 et 4 :**

L'annexe comportant les questions et les bonnes réponses correspondantes est non disponible par le public avant la fin de la Période de Jeu précitée.

▪ **pour l'application de l'article 6 :**

5 gagnant seront tirés au sort parmi les participants inscrits ayant répondu correctement aux questions.

- détail des lots

- **5 lots « 2 laissez-passer pour l'exposition « *Merci Raymond* » par Bertrand Lavier à la Monnaie de Paris» d'une valeur unitaire de 24 euros**

1 laissez-passer est valable pour 1 entrée pour 1 personne (coupe-file) entre le 27 mai 2016 et le 17 juillet 2016.

Le gagnant et son accompagnateur devront se rendre sur les lieux par leurs propres moyens.

La violation des dispositions du présent additif et de son règlement exposent son auteur à toutes poursuites ou actions qui pourraient s'avérer nécessaire au respect desdites dispositions.